Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

# CHINE – Autorisation de plantes GM

Par

Publié le 23/06/2005

Des certificats de sécurité sur les plantes transgéniques ont été mis en place par le règlement du contrôle de la sécurité des produits agricoles transgéniques (Cf. Inf'OGM n°28, CHINE - Contrôle accru des importations) : ils sont délivrés pour les PGM importées à usage de production (semences, aliments pour animaux) et sont le préalable indispensable à toute commercialisation [1]. Le Bureau de la sécurité des produits agricoles transgéniques chinois en a délivré 176 depuis sa création en 2002. Ils concernent essentiellement le riz paddy, le maïs, le blé, le soja et le coton.

---

[1] http://french.people.com.cn/french/200201/10/fra20020110_51722.html

---

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/chine-autorisation-de-plantes-gm/